

2026-008



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 15 janvier 2026 – Délibération n°008

**Convocation envoyée,  
affichée le : 09/01/2026**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres :**

En exercice : 28

Présents : 21

Pouvoirs : 2

Votants : 23

Absents : 5

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée le : 16/01/2026**

### **Objet : DEMANDE DE SUBVENTION - SAISON CULTURELLE 2026**

L'an deux mil vingt-six et le quinze janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune

**Président de séance :** Monsieur Edmond GROS

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Marc SAHUQUET

**Présents :** ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse- CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

**Absents :** BORIE Nina - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MAJOREL Aimé (pouvoir à DUTRIEUX Patrick) - MULLER Geoffroy (pouvoir à BRUNET Mélanie) - MURET Yvain - RAGOT Annie.

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

**Monsieur le Maire** expose au conseil municipal, la possibilité de solliciter une aide financière du Conseil Départemental pour mener à bien l'organisation de la saison culturelle 2025 sur le territoire de la commune. Le plan de financement proposé est le suivant :

 JMS

2026-008

<b><u>PLAN DE FINANCEMENT : Saison culturelle 2026</u></b>				
<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montants TTC</b>	<b>Financeurs /recettes</b>	<b>%</b>	<b>Montants TTC</b>
Saison culturelle 2026	182 954.5 €	Conseil départemental	10	18 285, 4 €
		Recette billetterie	36	66 990 €
		Autofinancement	54	97 679. 1 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>182 954.5 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>182 954.5 €</b>

Après avoir entendu l'exposé,

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

### **DECIDENT**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance  
Jean-Marc SAHUQUET

